

La lettre du Moulleau

Mars 2017 N° 8



Editorial

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »

Antoine de Saint-Exupéry

Nous laissons derrière nous une année et même deux années tragiques, traversées de chocs si violents qu'ils ont bouleversé le monde entier.

Malgré cela, nous sommes tenus à l'optimisme et à la nécessité d'avoir confiance en l'avenir. . .

Notre association est née, en janvier 1977, créée par des bénévoles visionnaires pour sauvegarder notre Moulleau contre les ambitions de

constructions démesurées au centre du village, à l'époque du grand bouleversement voulu par les autorités nationales, dans le cadre de « la mission Biasini » d'aménagement du grand Sud et du Sud-ouest de la France. Nous fêterons donc, cette année, les 40 ans de notre association . . . vous êtes tous invités à participer aux animations qui seront organisées autour de cet anniversaire . . .

Nous sommes tous engagés à poursuivre l'action entreprise depuis 40 ans par nos prédécesseurs, en vue de continuer à faire vivre notre Moulleau dans « un cadre de verdure avec ses villas sous les pins », tout en respectant la nécessité d'une activité économique active, indispensable à l'animation estivale.

L'association souhaite poursuivre son rôle de représentant des intérêts des propriétaires, résidents et amis du Moulleau, comme partenaire de la municipalité, mais en restant fidèle à l'esprit qui anime, toujours, les responsables de l'association : laisser à nos enfants et petits-enfants, un environnement de qualité, un lieu où il fait bon vivre . . .

Vous pouvez compter sur l'association pour poursuivre l'action afin de préserver notre « village du Moulleau ».

Tous les membres du Conseil d'Administration vous remercient pour cette confiance que vous leur(s) accordez et que vous leur(s) renouvelez, au fil des années . . .

Au plaisir de se retrouver pour notre assemblée générale, le jeudi 3 août 2017, en présence de M le Député-maire, que nous avons invité.

Le président Jean-René THIBAUD

Je remercie, bien sincèrement tous les membres du Conseil de m'avoir accordé leur confiance pour succéder au président Marsac, qui a souhaité quitter la présidence pour convenances personnelles . . . merci beaucoup Dominique pour ton action efficace . . .

Assemblée Générale de notre association :

Notez bien qu'elle se tiendra au Tir au Vol le jeudi 3 août 2017 à 9h30

Ne la ratez pas, ce sera un moment important en présence du Député-Maire. Vous aurez la possibilité de poser les questions qui vous préoccupent sur le PLU, l'école et sur le Moulleau en général.

Nous fêterons également ensemble notre anniversaire.

Association des Propriétaires et Résidents pour la Sauvegarde du Moulleau
c/o M.Thibaud 2 av St Antoine de Padoue 33120 ARCACHON APRSMoulleau@gmail.com
[Site Internet : www.association-sauvegarde-moulleau.fr](http://www.association-sauvegarde-moulleau.fr)

« L'Association des Propriétaires et Résidents pour la Sauvegarde du Moulleau (sigle : A.P.R.S.M.) est à caractère apolitique et non confessionnel.

Elle a pour but de défendre le site naturel du Moulleau, son style, la qualité de l'environnement, son front de mer, sa jetée et sa plage, son écologie et son lieu de détente pour tous.

Elle doit aussi permettre à ses Membres d'échanger des informations sur les projets d'aménagements du Moulleau, d'exprimer leurs opinions et d'en faire part aux pouvoirs publics en veillant, d'une façon générale, à ce que le caractère naturel du site soit sauvegardé. » (Extrait de l'article 1 des statuts)

Plan Local d'Urbanisme

Les numéros 5,6 et 7 de notre Lettre, vous expliquaient les augmentations très importantes des droits à construire prévues dans notre quartier par le projet et les conséquences à venir sur la qualité de vie de notre quartier. Un message envoyé par ailleurs en novembre à nos adhérents vous invitait à vous exprimer nombreux au cours de l'enquête publique. L'APRSM a émis un certain nombre de demandes et a constaté que l'Etat, en la personne du Préfet de région l'avait fait également. Le Commissaire-enquêteur a ensuite émis des réserves sur l'importance des dérogations possibles.

Le Conseil Municipal a décidé, au cours de sa séance du 26 janvier de ne pas tenir compte de ces critiques.

Des recours en justice ont été déposés, en particulier par l'ASSA dont nous sommes adhérents. Nous vous tiendrons informés de l'évolution du dossier.

Activités Nautiques

L'association est toujours très attentive à la défense du « droit de naviguer » pour les plaisanciers, en toute liberté, dans le respect des règles maritimes.

Plusieurs points font l'objet d'une attention soutenue :

- l'engraissement et la qualité des plages
- l'accès facile à la jetée du Moulleau
- le « beachage »
- une utilisation harmonieuse des plages entre plaisanciers et sportifs (planche à voile, windsurf, etc.)
- accès facile au rivage à partir des rues ouvertes à la circulation

En conclusion, l'association est invitée à participer aux réunions organisées par le SIBA et fait entendre votre voix auprès des décideurs pour les activités nautiques.

La lettre du Moulleau vous tiendra informés régulièrement des décisions en cours.

Infos pratiques

Travaux bruyants de bricolage et jardinage (Arrêté préfectoral du 22-09-2008)

Autorisés jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Collecte des ordures

Ordures ménagères (couvercle gris) : lundi matin, jeudi matin en haute saison

Emballages recyclables (couvercle jaune) : lundi matin

Déchets végétaux (couvercle marron) : mercredi matin

Point Vert de l'avenue du Parc : horaires selon saison
: Tél. 05 56 83 01 95

Bus de nuit (16 à 30 ans)

Fonctionne la nuit du samedi au dimanche toute l'année, de la mairie de Pyla sur mer à la gare d'Arcachon avec arrêt au Moulleau. Tel : 05 56 22 33 44 et site de Baïa

Réseau de bus Eho et Baïa

Pour tout renseignement sur les lignes et horaires, tel COBAS : 05 56 22 33 44 et sur le site de Baïa.

Arcachon santé : visites médicales à domicile

Semaine de 20h à 8h

week-end du samedi 14h au lundi 8h

dimanche et jours fériés : 24h/24h

numéro vert : **0 800 000 375**

Urgence cardiaque

Il y a un défibrillateur aux postes de secours de la jetée du Moulleau et de Pereire

Adresses de notre Association

Maison des Associations 51 cours Tartas 33120

ARCACHON APRSMoulleau@gmail.com

✂ -----

Bulletin d'Adhésion à l'A.P.R.S.M

NOM (Mr. Mme. Mlle.) Prénom

Adresse au Moulleau : Tel :

Autre adresse éventuelle : Tel :

(IMPORTANT) Email :

adhère à l'Association - cotisation 20 €, chèque à l'ordre de « **APRSM** »

Le

Signature :